

La planification écologique : une ambition partagée Etat / Région pour le territoire

**COP régionale de lancement
27 novembre 2023**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction à la démarche de planification et sa territorialisation

Christophe Béchu

Ministre de la Transition Ecologique
et la Cohésion des Territoires



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La planification écologique est une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers

Qui se traduit par 52 leviers d'actions qui touchent tous les secteurs et toutes les parties prenantes



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

Faire davantage en 7 ans que ce nous avons fait ces 33 dernières années



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

Se préparer à des étés qui pourraient être en moyenne 5 °C plus chauds par rapport à 1900

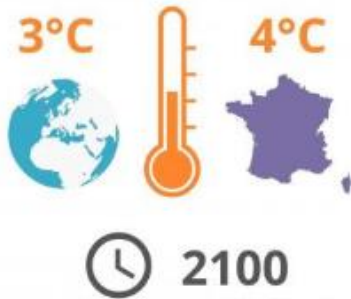
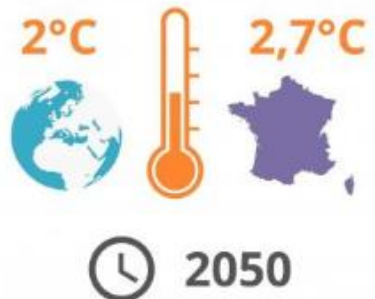
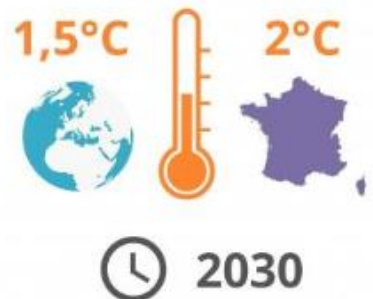


GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Se préparer au changement climatique

Une France à **+4°C en 2100**, quelles conséquences pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Trajectoire nationale (TRACC) fixée à l'automne 2023

Copyright ©Cerema

Conséquences pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les projections prévoient une température moyenne annuelle de +3,7°C pour 2100
C'est approximativement la différence entre **Marseille et Tunis**.



Deux **tendances opposées** :

- fortes augmentations de pluies **en hiver** + 8%
- de fortes diminutions **en été** - 18%



Selon notre trajectoire nationale, **l'été 2022**, 2^{ème} été le plus sec depuis 2000, serait un été **normal en fin de siècle**.



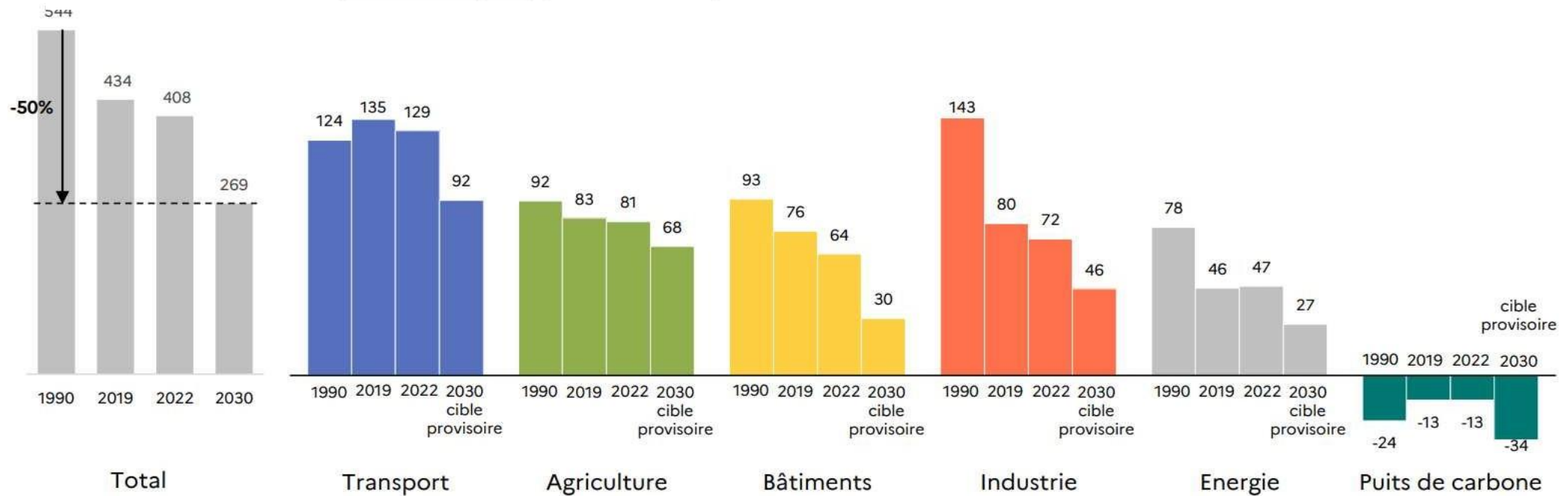
GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réduction de nos émissions : où en sommes-nous ? Vers où allons-nous ?

Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES

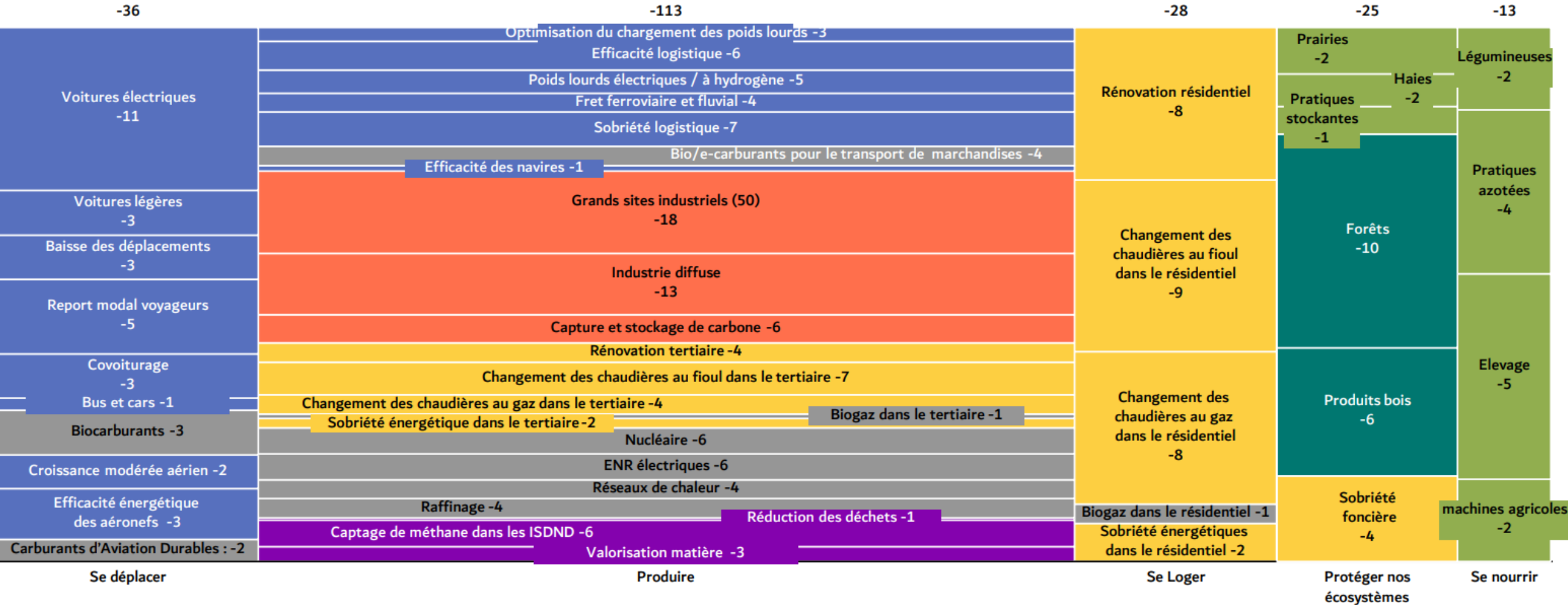




GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan d'actions collectif de 52 leviers pour atteindre nos objectifs 2030



■ Transport
 ■ Industrie
 ■ Bâtiment
 ■ Energie
 ■ Puits de carbone
 ■ Agriculture
 ■ Déchets



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES COP régionales c'est quoi ?

- Le périmètre géographique de la région, **un échelon adapté à une discussion stratégique** de la planification nationale
- Création **d'un espace de dialogue collectif, dans une démarche ascendante**
- Association de toutes **les parties prenantes** du territoire
- Mise en évidence **des spécificités** de chacun des territoires
- **Adaptation**, avec souplesse, de la planification écologique
- **Harmonisation** du plan national entre chaque territoire

Ce lancement de COP concrétise l'engagement et les travaux déjà initiés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

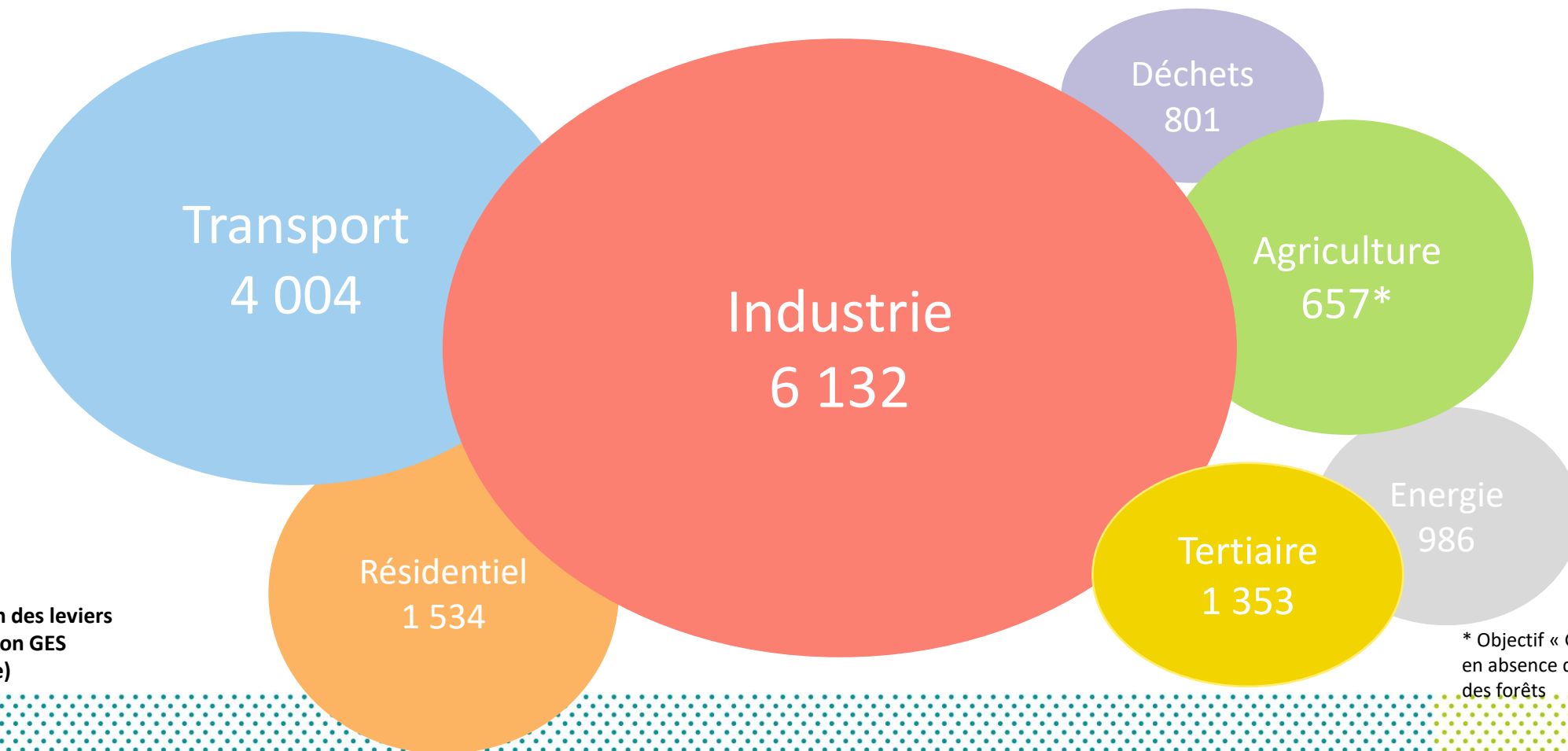


GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

8% de l'effort national en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

8% de l'effort national, avec deux dominantes : **le transport et l'industrie**

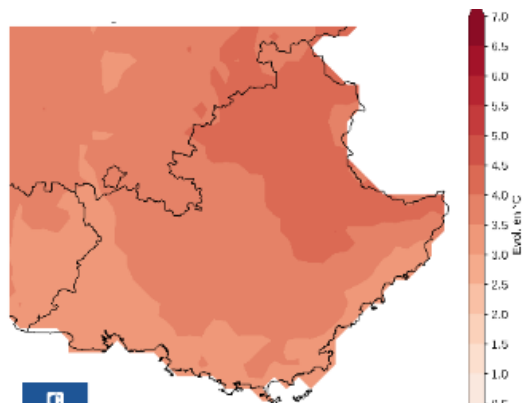


Répartition des leviers de réduction GES (en ktCO2e)

* Objectif « Gestion des forêts » non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

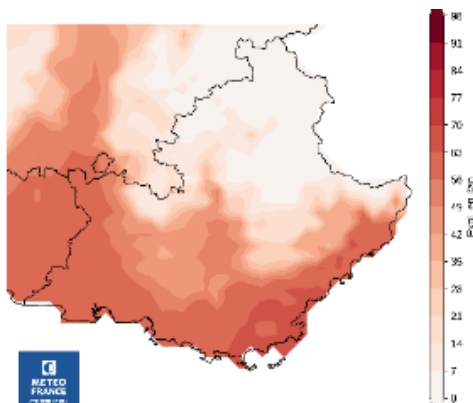
L'impact du changement climatique dans la région

+3,7°C de température moyenne en été en 2100



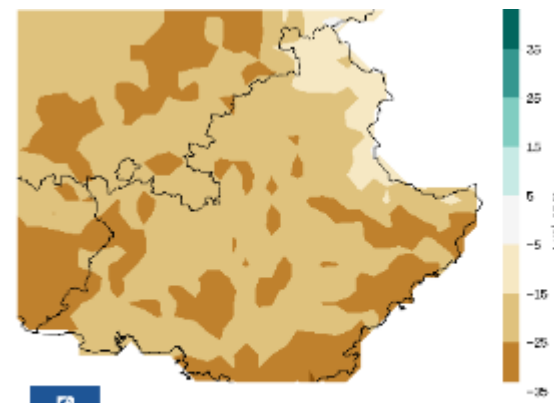
+3,7 °C [+3,4 / +4,2]

+43 nuits tropicales¹ par an en 2100 (vs. 4 avant 2005)



+43 nuits [+35 / +53]

-18% de précipitations en été en 2100



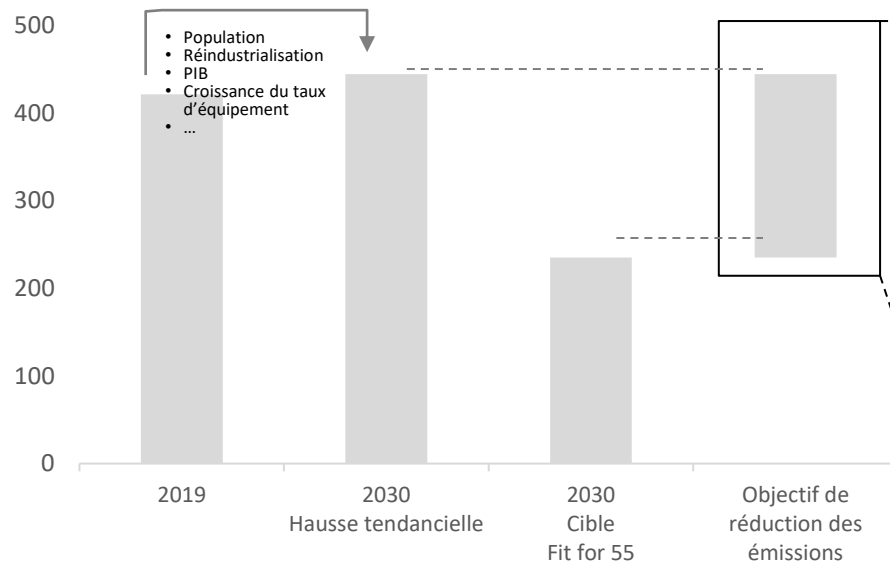
-18% [-45 / +2]

1. Nuit au cours desquelles la température reste supérieure à 20°C - Note : D'après la Trajectoire de Référence pour l'adaptation au changement climatique, valeurs 2100 par rapport à une référence (1976-2005), Météo France

Baisser autant en 10 ans qu'au cours des 30 dernières années

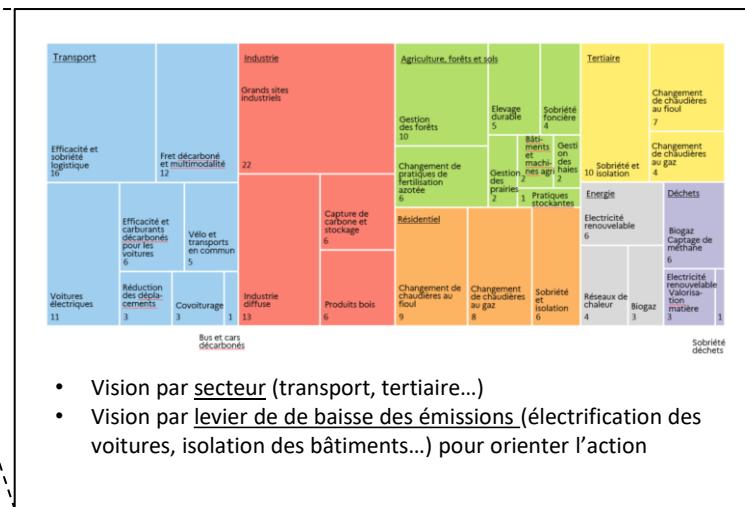
L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Emissions annuelles domestiques (hors sources) de GES, en MtCO₂e



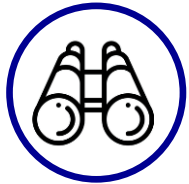
...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

Panorama des leviers national



- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

Les 4 piliers de la COP



Une vision tangible des **leviers et de la marche à franchir à la maille régionale**



Le constat des priorités pour l'action territoriale reposant sur un **diagnostic issu de tous les échelons des collectivités**



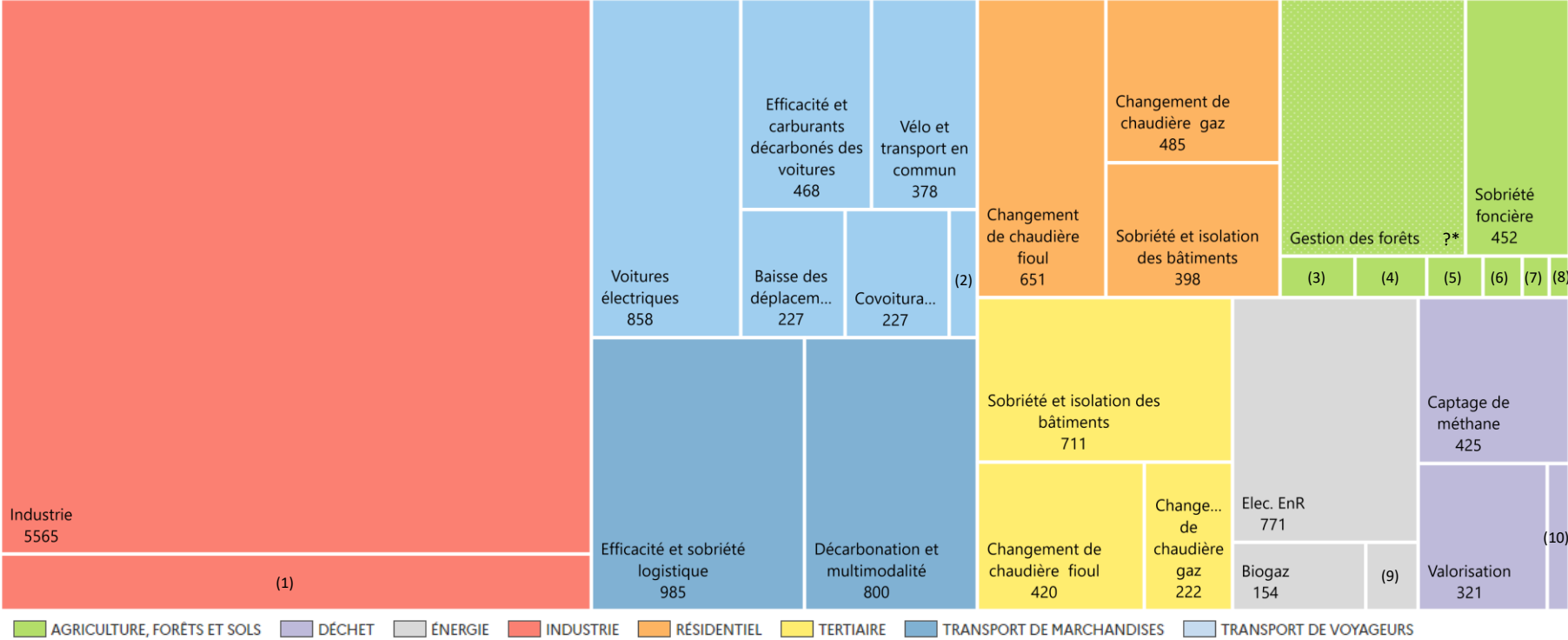
A l'initiative des acteurs régionaux, des **débats et travaux mobilisant l'ensemble des parties prenantes** (entreprises, citoyens, acteurs publics...)



Une focalisation sur les **actions concrètes à mener** et l'amplification de la feuille de route pour 2030

Panorama des leviers de décarbonation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 567 ktCO₂e. (2) Bus et cars décarbonés : 61 ktCO₂e. (3) Bâtiments & machines : 53 ktCO₂e. (4) Gestion des prairies : 51 ktCO₂e. (5) Gestion des haies : 40 ktCO₂e. (6) Fertilisation azotée : 28 ktCO₂e. (7) Elevage durable : 19 ktCO₂e. (8) Pratiques stockantes : 14 ktCO₂e. (9) Réseaux de chaleur : 61 ktCO₂e. (10) Prévention des déchets : 55 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Voitures électriques

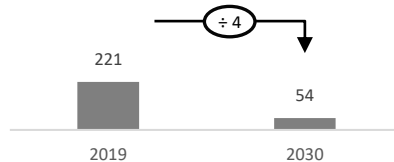
Parc de voitures électriques
(en milliers)



Source : SDES

Résidences chauffées au fioul

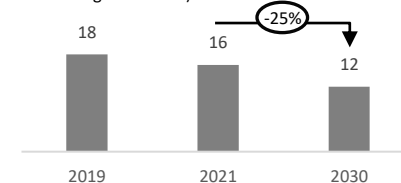
Résidences principales chauffées au fioul
(en milliers)



Source : INSEE

Consommation d'énergie des bâtiments tertiaires

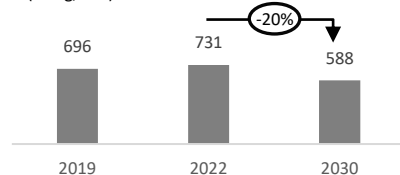
Consommation d'énergie du secteur tertiaire
(en TWh – corrigé du climat)



Source : SDES

Prévention des déchets

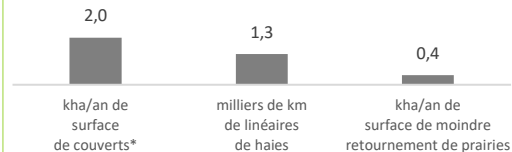
Quantité de déchets ménagers et assimilés
produits (en kg/hab)



Source : ADEME

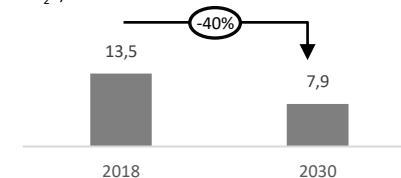
Sols cultivés

En supplémentaire en 2030 par rapport à
2019



Industrie

Emissions de toute l'industrie
(en MtCO₂e)

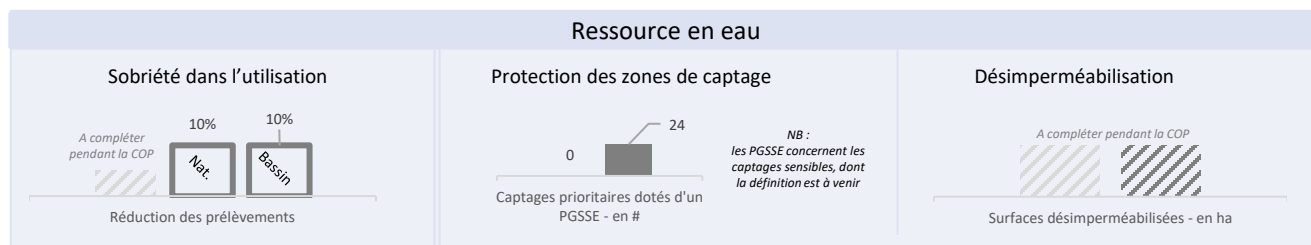
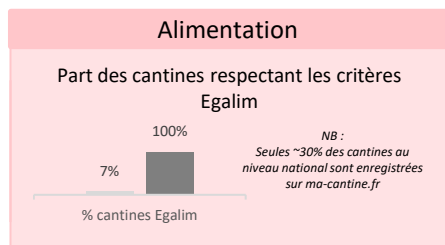
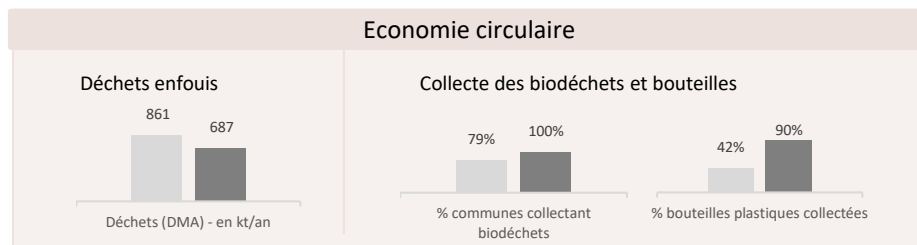
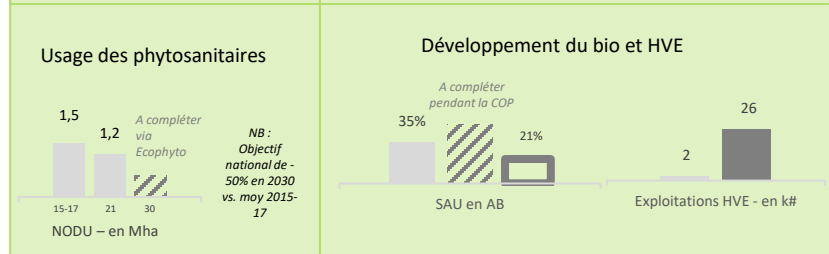
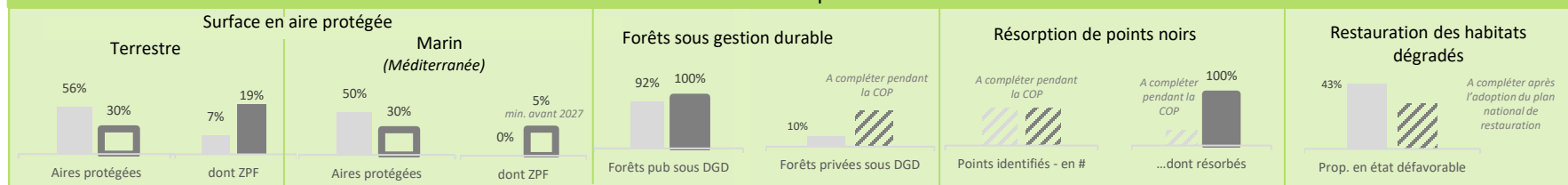


Source : CITEPA

*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préservation des espaces naturels



La territorialisation de la planification : une nouvelle étape clé qui s'adapte à chaque territoire

Un enjeu d'intégration des spécificités de chaque territoire dans le plan national pour que les deux exercices (national et territorial) soient mis en cohérence et se nourrissent mutuellement

Un enjeu d'harmonisation des démarches infra régionales existantes, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux

Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources et de l'impact spécifique à chaque territoire

Un enjeu de mobilisation de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré

Un objectif d'accélérer la mise en œuvre des actions qui relèvent des compétences des collectivités territoriales

La planification écologique : une ambition partagée Etat / Région pour le territoire

**COP régionale de lancement
27 novembre 2023**

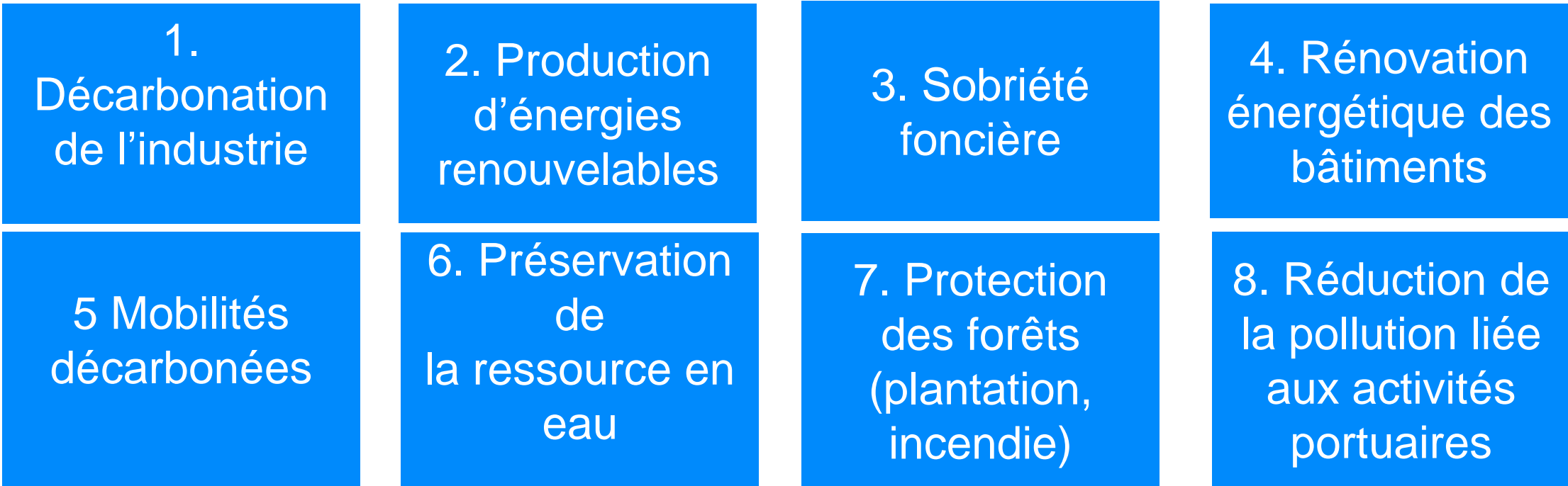
Le protocole Etat / Région pour la planification écologique

- Une ambition partagée entre l'Etat et la Région
- Planifier pour accélérer les changements et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050
- Signature le 14 novembre 2022 du protocole d'expérimentation avec la Première ministre



Le protocole Etat/Région pour la planification écologique

- 8 objectifs pour des actions communes



8 fiches co-rédigées Etat/Région, 61 actions

Le protocole Etat / Région pour la planification écologique

Zoom sur la décarbonation de l'industrie : une feuille de route décarbonation de l'industrie Etat-Région validée en juin 2023

Programme SYRIUS-zone industrielle bas carbone

- Démarche d'écologie industrielle sur la zone Fos-Berre-Lavera-Gardanne
- 30 études co-financées France 2030
- Un programme largement engagé avec des premiers résultats tangibles sur le rôle de l'hydrogène et le CCS (Capture et Stockage de Carbone)

Planification des vecteurs énergétiques nécessaires pour la décarbonation

- Schéma d'orientation de l'hydrogène régional
- Identification des enjeux des besoins en électricité : Priorisation des raccordements électriques pour les projets les plus décarbonants et développement des infrastructures électriques

Feuilles de route décarbonation des 30 plus grands émetteurs industriels régionaux – pionniers de la décarbonation

- Élargissement de la méthode de feuilles de route 50 sites national
- Un accompagnement *task-force Etat-Ademe* permettant un continuum de service : stratégie –financement-modification de l'appareil productif

Identification et accompagnement des offreurs de solution de décarbonation

- Des cellules Etat-Région-pôle de compétitivité pour identifier et accompagner les entreprises
- Une plateforme d'accompagnement pour aider les entreprises à répondre aux Appels à projets France 2030

Accélération de la décarbonation de l'industrie diffuse

- Création de communautés de la décarbonation sur des secteurs industriels ou des territoires spécifiques (lauréats TI)
- Rationalisation des dispositifs et analyse des données pour cibler les entreprises

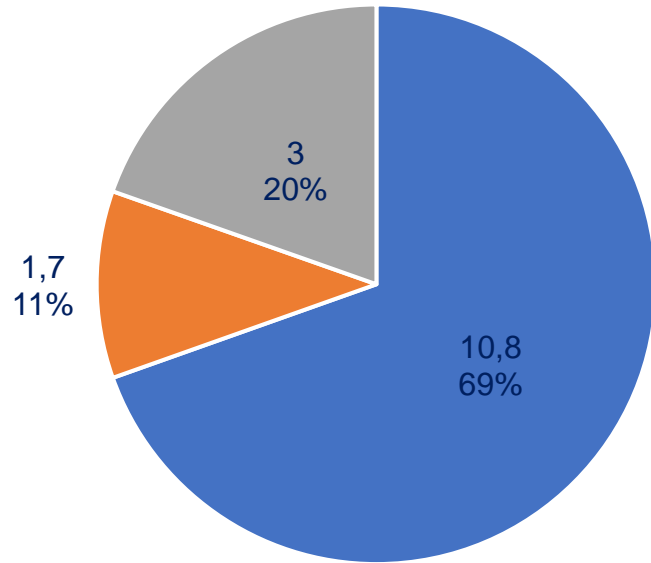
Emplois-compétences

- Diagnostiquer les besoins en compétence pour réaliser les projets
- Mettre en œuvre un plan d'actions pour appairer la demande et l'offre de compétences

Le protocole Etat / Région pour la planification écologique

Zoom sur la décarbonation de l'industrie : une feuille de route décarbonation de l'industrie Etat-Région validée en juin 2023

tCO₂eq de l'industrie - suivi sites ETS task-force décarbonation de l'industrie (2021)
Total MtCO₂eq 2021 industrie en région : 15,5



- Suivi sites soumis à quotas CO₂ DGE-Task Force
- Suivi sites soumis à quotas CO₂ Task Force
- Total industrie diffuse hors sites soumis à quotas CO₂

Nombre de projets de décarbonation de l'industrie existante mis en service d'ici 2030 parmi la trentaine de sites suivis par la Task-Force	[75-100]
Quantité de baisse de réduction GES scope 1 en 2030 (tCO ₂) par rapport à 2021 – scénarios ambitieux	- 6 MtCO ₂
Effet sur la consommation d'électricité additionnelle en 2030 (TWh) par rapport à 2022	+ 3,5 TWh (8,8 TWh en 2022)
Effet sur la consommation d'hydrogène additionnelle en 2030 (tH ₂) par rapport à 2022	165 000 tH ₂ (soit 1,2 GW de capacité d'électrolyse et 9 TWh de consommation électrique)
Utilisation additionnelle CCS en 2030 par rapport à 2022 (en tCO ₂)	1,5 MtCO ₂
CAPEX (k€)	[3,8-4,3 Md€]

Le protocole : zoom transports

3 objectifs, 7 axes d'actions :

1. Baisser les émissions de CO2
2. Renforcer la résilience des infrastructures face au changement climatique
3. Mobiliser les leviers financiers, réglementaires, de communication

Développer les transports collectifs (TER, RER, TCSP)

Transformer le réseau routier au bénéfice des TC et co-voiturage

Développer l'usage du vélo

Fret et décarbonation de la logistique

Diagnostics des infrastructures pour l'adaptation

Pédagogie et changements de comportements

Recherche de financement et gouvernance adaptée

Le protocole : zoom transports

CONSTATS...

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses habitants sont confrontés à des défis écologiques et sociaux mondiaux, liés au dépassement de plusieurs limites planétaires (changement climatique, cycle de l'eau, extinction de la biodiversité...).

Pour éviter que les défis à gérer ne deviennent insurmontables, la transition vers les énergies et technologies bas carbone est une priorité.

Pour faire face à la baisse des ressources énergétiques associée à la sortie des énergies fossiles, un recours plus systématique aux modes de transport collectifs, mutualisés et actifs est indispensable...

... Mais cela ne sera pas suffisant, et devra s'accompagner d'une démarche de sobriété avec une nécessaire équité sociale et territoriale.



AXES STRATÉGIQUES

Adaptation aux défis écologiques et sociaux mondiaux
"gérer l'inévitable, éviter l'ingérable : construire dès à présent la résilience aux bouleversements en cours et à venir".

Conversion des flottes pour une meilleure efficacité énergétique des véhicules « sortir en 20 ans des énergies fossiles en utilisant l'énergie adaptée à l'usage ».

Report modal et multimodalité
"réduire les consommations énergétiques par unité (voyageur ou marchandises) en favorisant le transport collectif, actif et partagé".

Sobriété dans les déplacements motorisés
"réduire les besoins énergétiques en requestionnant les modes de vie, l'organisation des territoires et les circuits de production et de consommation, tout en améliorant la qualité de vie"

Planification écologique transports signée le 21 aout 2023

La déclinaison régionale de la planification écologique

Territorialiser la planification écologique à l'horizon 2030 :

- Fixer la contribution du territoire régional à la réalisation des objectifs en matière de CO2, de biodiversité et ressources naturelles
- Répartir ces contributions entre les secteurs et les thématiques
- Définir les actions nécessaires

Proposer une ambition renouvelée en tant que région pilote de la planification écologique :

LE PLAN RÉGIONAL DE TRANSFORMATION ÉNERGETIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Le plan de transformation énergétique et écologique

Quelle transformation pour le territoire régional ?
6 enjeux pour analyser les actions du plan
avec des objectifs clé à horizons 2030, 2040 et 2050

Neutralité carbone

Garantir l'ensemble des usages dans le contexte de raréfaction de la ressource

Améliorations (à quantifier) de la qualité de l'air, de l'eau, des sols



Un territoire adapté à un réchauffement de + 4 degrés

Autonomie dans la gestion des déchets

Biodiversité : une valeur de l'indice Région vivante (à fixer)

Le plan de transformation énergétique et écologique

CARACTÉRISTIQUES DU FUTUR PLAN :

- Présenter une approche systémique de la transformation du territoire régional. Considérer toutes les thématiques globalement et avec leurs interactions
- Être simple, opérationnel et lisible
- Rester dynamique et évolutif
- Être partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire (Collectivités, Monde économique, associations...) et les citoyens
- S'intégrer et s'articuler avec les démarches existantes : SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), PCAET (Plans Climat Air Energie Territoriaux), Comité régional de l'énergie, Stratégie Régionale de la Biodiversité...

Le plan de transformation énergétique et écologique

Étape 1 : Diagnostic

Étape 2 : Débat et
partage

Étape 3 : Décision

Étape 4 : Action

Novembre 2023 : Lancement de la COP régionale

Novembre – Décembre 2023 : Conduite du diagnostic

Début 2024 : Validation du diagnostic

Janvier - Mai 2024 : Lancement des Groupes de Travail, Concertations thématiques et territoriales

Février : Outil de recueil des contributions

Mars – Avril 2024 : Lancement de la concertation citoyenne

Mai 2024 : Validation des objectifs régionaux et des stratégies par la COP régionale

Juillet 2024 : Validation de la feuille de route régionale à 2030

Octobre 2024 : Clôture de la concertation en COP régionale, validation du plan de transformation régional et recueil des engagements volontaires des acteurs avec des objectifs chiffrés

→ 2025-2030 : 6 ans de mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs à 2030

Le plan de transformation énergétique et écologique

Une première étape de diagnostic importante

Objectif : chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions

Un diagnostic collectif

... sur la base d'actions concrètes

... qui sera compilée dans une synthèse publique

Un questionnaire aux collectivités pour identifier leurs actions depuis 2019 sur la base de 150 actions-types répertoriées

+ La mobilisation des données des observatoires (ORECA, ORT, ORD&EC, ORB...) et d'experts

Identification des points forts du territoire et des sujets à prioriser et travailler pour atteindre l'ambition 2030

+ Mise à jour du panorama des leviers

Le plan de transformation énergétique et écologique

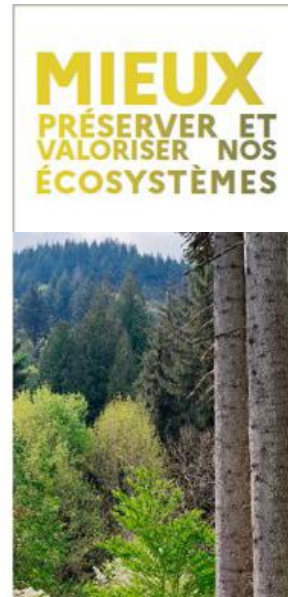
Une deuxième étape d'échanges et de débats pour alimenter les leviers et identifier les actions
Mobilisation des acteurs via des groupes de travail thématiques : état des connaissances, identification des démarches en cours, définition des objectifs, élaboration et priorisation des nouvelles actions



GT 1 – Mieux se déplacer



GT 2 – Mieux se loger et utiliser nos bâtiments



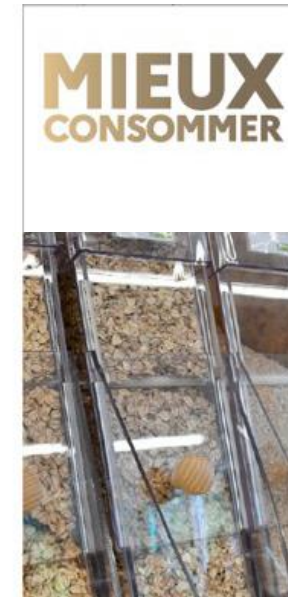
GT 3 – Mieux préserver



GT 4 – Mieux produire nos biens



GT 6 – Mieux se nourrir



GT 7 – Mieux consommer

+ La mobilisation des territoires infra-régionaux

GT 5 – Mieux produire notre énergie

